

Des risques maîtrisés



Observatoire Prospectif et Analytique des
Métiers et des Qualifications de la Métallurgie

CONSTAT

- L'industrie : un environnement **plus sûr qu'on ne l'imagine**
- Un important travail d'identification **des dangers**, de **prévention** et de **maîtrise des risques**
- La sécurité des salariés est une **priorité des entreprises** de l'industrie
- Les **procédures et des formations spécifiques** sont réactualisées régulièrement pour garantir la sécurité

POUR ALLER PLUS LOIN



Le risque maximum... à la maison !

D'après l'Institut de Veille Sanitaire, les accidents de la vie courante sont les plus nombreux et les plus fréquemment mortels : 2,5 fois plus que les accidents de la route ! Plus de la moitié des accidents de la vie courante ont lieu à la maison.

A la différence de la maison, **l'atelier est un environnement très surveillé** : identifier les dangers et maîtriser les risques est une préoccupation constante des entreprises industrielles. **L'industrie n'a pas le monopole du risque** : les métiers du bâtiment, du transport ou de la santé peuvent être risqués.

Des environnements de travail sécurisés

Dans l'entreprise, les panneaux d'information et l'affichage sont faits pour indiquer par exemple les lieux de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.



Des extincteurs sont à disposition ; les CHSCT sont présents ; les personnes ressources portent un brassard ou une tenue spécifique.

- Communiquer sur les progrès réalisés : faire savoir que les entreprises industrielles sont en pointe sur ce thème.
- Informer sur les aménagements prévus pour les femmes enceintes : affectation temporaire sur un autre poste de travail par exemple. L'ergonomie des postes de travail fait partie des plans d'amélioration continue.

La sécurité se construit ensemble !

- S'auto-évaluer sur la connaissance des règles de sécurité et les comportements à adopter en cas de problème ?
- Auprès de qui s'informer, à qui s'adresser, comment réagir ?

Un respect des règles de sécurité souvent très simple

- Le port des EPI (Équipements de Protection individuelle) protège la personne : port de gants, de chaussures, de lunettes de protection, ... Comme on peut le faire en bricolant à la maison.

COMPRENDRE

Dans la société actuelle, les risques pour la santé sont de plus en plus surveillés. Les politiques de prévention se développent, y compris au travail.

Les mesures de prévention visent à :

- supprimer ou à défaut diminuer l'exposition des salariés aux nuisances physiques dans certains ateliers (bruit, chaleur, ...);
- améliorer la sécurité d'utilisation et les conditions d'interventions sur les machines et équipements de travail;
- réduire les risques liés aux déplacements (circulation dans l'entreprise (signalisation, circuits, accidents de trajet...));
- améliorer les conditions de travail : éclairage, aération...



Des stéréotypes loin de la réalité

On considère souvent que les métiers industriels sont particulièrement dangereux. Beaucoup de stéréotypes subsistent, hérités d'un passé déjà lointain. Aujourd'hui, les choses ont bien changé : justement parce que ces métiers étaient risqués, de nombreuses normes et règles ont été mises en place.

COMPRENDRE

La sécurité, une priorité de l'entreprise pour ses salariés

Les entreprises industrielles sont bien connues pour leur action en faveur de la sécurité au travail. Comme dans d'autres métiers (ex. restauration, bâtiment), l'environnement industriel impose un certain nombre de règles et de procédures. Les salariés de l'industrie sont particulièrement sensibilisés au respect des consignes de sécurité et au maintien de leur capital santé.

La sécurité est une priorité pour mon entreprise



Source : Observatoire Sociovision 2009
Base : pop. salariée du privé



Traverser un atelier est aujourd'hui facilité par des balisages au sol et des accès sécurisés

Les produits dangereux font l'objet de contrôles sévères car leur stockage comme leur utilisation sont soumis à des normes pour éviter le contact direct avec les personnes et prévenir ainsi les risques potentiels.



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications **de la Métallurgie**

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur le site www.observatoire-metallurgie.com